l'Eglise et leur foi contre les sarcasmes des mécréants ; la religion, qui, dans notre siècle, n'est trop souvent qu'un roman sombre ou fade, était à leurs yeux une discipline bienfaisante de la conscience dont ils sentaient le besoin et pour eux-mêmes et pour les autres.

M. Dufaure était de leur race et de leur lignée. Il pouvait se retrouver dans tel ou tel de ces hommes modestes qui se connaissaient en vraie grandeur et qui ont figuré parmi les plus utiles artisans de notre histoire. Comme eux, il fut toujours le zélé protecteur des idées moyennes. Comme eux, il avait la passion de l'ordre, de la règle, la haine des opinions outrées, la défiance des aventures. Comme eux, il avait une foi tranquille et raisonnable, et, goûtant aussi peu la bigoterie, les petites pratiques, la piété intrigante ou tracassière qu'une métaphysique à précipices, fidèle à ces sentiments religieux qui, disait-il, « doivent vivre au fond du cœur et y vivre avec une certaine pudeur, sans s'étaler au grand jour », il n'a pas craint, dans un de ses derniers et de ses plus beaux discours, de payer son tribut d'hommages à la grande mémoire du défenseur Calas.

Tel il avait vécu, tel il est mort, conservant jusqu'à la fin l'équilibre de sa pensée, de ses facultés et de ses goûts. Il avait toujours aimé à voir clair en toute chose. Aux premières atteintes de la maladie cruelle qui devait l'emporter, il interrogea secrètement un livre de médecine ; il sut à quoi s'en tenir : son mal était de ceux qui ne pardonnent pas. Un stoïcien disait que nous devons sortir de la vie comme d'une chambre dont la cheminée fume.

Votre confrère avait connu, lui aussi, ces âcres fumées qui font pleurer. Il ne laissait pas d'aimer la vie. Il avait des raisons de l'aimer. Il s'en détacha tranquillement, sans impatience, et, si j'ose dire, sans perdre terre un seul instant. Jusque dans son agonie, il avait toute sa tête, toute sa connaissance. Il eut le bonheur de ne pas s'en aller par pièces et par morceaux ; quand la mort vint, elle le trouva tout entier.

En vérité, je m'en veux de n'avoir pas dit encore que cet homme de combat, qui faisait peur à ses ennemis et quelquefois à ses amis, fut toujours irréprochable dans ses affections : avec quel empressement il accueillit les jeunes gens qui donnaient des espérances et dans lesquels il voyait poindre une fortune politique, mais surtout combien il était tendre, doux, attentif pour tous les siens. Plus sa famille croissait, plus son cœur s'élargissait aussi pour faire leur part aux arrivants, et les derniers venus y avaient des places d'honneur. Et pourquoi les grands bataillons n'auraient-ils pas des entrailles de patriarches ? Jacob, qui aima tant Rachel et ses douze fils, ne s'est-il pas battu toute une nuit contre Dieu, jusqu'à ce que l'aube parût et que sa hanche fût démise ? Votre confrère venait de perdre la femme d'un rare mérite qui avait eu toutes ses confidences, qui avait été plus d'une fois son conseil.

Il était partagé entre l'espoir de la retrouver et le chagrin de quitter ses chers enfants. Jusqu'à son dernier soupir, toutes ses affections furent présentes à son esprit et à son lit de souffrances. Il n'oubliait pas Vizelle, il recommandait à un de ses fils de conclure l'achat d'une métairie qui était resté pendant. Il oubliait bien moins encore son pays, sa France bien-aimée. Il disait à l'un de ses amis politiques : « J'ai fait un retour sur le passé, nous ne devons nous repentir de rien, nous avons fait ce que nous devions faire ». Il ajoutait : « Dieu veuille que mon successeur au Sénat soit un homme raisonnable ! » Peu après, il se faisait apporter une rose, pour l'offrir en souvenir à une personne de sa famille qui la gardera comme une relique.

Cependant la terrible ouvrière qui l'avait pris à partie poursuivait sûrement son travail ; déjà la mort lui faisait sentir ses approches. Il avait dit à sa fille : « Il me semble que je me dégage de plus en plus de moi-même. » Enfin, quelques heures avant de se reposer dans l'éternel silence, recevant les adieux d'un de ses anciens confrères, devenu bâtonnier, dont il estimait le caractère et le talent, il prononça d'une voix encore ferme ces mots si humbles et si touchants : « Je vous remercie d'avance du témoignage que vous me rendrez après ma mort, et qui sera toujours au-dessus des mérites d'un homme secondaire tel que moi. »

Ah ! messieurs, vous ne consentirez jamais à prendre à la lettre cette parole d'un mourant, et, quand vous y consentiriez, puisse la France avoir souvent pour serviteurs des hommes secondaires de cette taille, de cette éloquence et de cette vertu !

LE SALON DE 1882

Les artistes du Nord

II

Léon Comerre

Quantum mutatus ! Comment ! lui aussi... Comerre, quitte les sujets gigantesques taillés en plein bois dans l'histoire sainte et l'histoire ancienne ! il abandonne les guerriers Romains, les Philistins et les mâchoires d'âne à leur malheureux sort ! *O tempora, o mores !*

Cette exclamation désespérée, tous les partisans de la tradition à outrance, de la convention à perpétuité l'ont poussée avec une unanimité touchante. Eh bien, oui, Léon Comerre a jeté le froc aux orties, et nous l'en félicitons. — Est-ce à dire que nous soyons ennemis de ce que l'on appelle le grand art ? — Mais, non certes. Le tout est de s'entendre sur le sens des mots. Nous pensons, quant à nous, que le grand art se loge tout aussi bien dans un tableau dont le sujet moderne effaroucherait M. Cabat, que dans une grande machine, ayant la prétention de nous représenter Tibère ou Honorius assis ou debout.

Donc, comme dit notre puissant confrère Albert Wolff, qui ne fut pas toujours tendre pour l'artiste, Comerre « a bondi cette année, dans la modernité. » — Il expose deux tableaux : l'un traduit une scène de l'*abbé Mouret*, le roman de Zola, et représente *Albine morte*, au milieu des fleurs ; l'autre, intitulé simplement *une étoile*, nous montre une jeune danseuse au repos. Des deux, nous préférons de beaucoup le dernier.

Ce que nous reprochons à la scène Zolaïste, c'est de manquer de naturel. Le corps d'*Albine* a l'air d'une statue de tombe, il a la rigidité et la dureté du marbre.

Cette fille là n'est pas morte, elle n'a jamais vécu.

Mais... peut-être ne connaît-on qu'imparfaitement le sujet. Deux lignes que nous empruntons au catalogue, mettrons nos lecteurs au fait. Elles sont extraites du roman.

«... Albine très-blanche, les mains sur son cœur, dormait avec un sourire au milieu de sa couche de jacinthes et de tubéreuses.

... Jeanbernat avait pris un volume dépareillé d'Holbach, qu'il lisait en veillant corps. »

Ce sujet est éminemment poétique et mélancolique. Aussi, tout en reconnaissant à Léon Comerre le mérite de l'avoir choisi, aurions-nous exigé de lui qu'il le traitât moins sèchement. Les fleurs qui forment la couche de la pauvre morte, manquent un peu de fraîcheur. Il paraît évident que ces fleurs-là n'ont pas pu asphyxier Albine, elles sont artificielles ?

On nous trouvera sans doute un peu sévères pour cette toile. C'est notre devoir qui nous oblige à l'être. Nous estimons qu'un Léon Comerre se doit de n'être jamais inférieur à lui même. — Au surplus, nous reconnaissons que cette œuvre, malgré ses imperfections, est encore un excellent morceau de peinture. La silhouette de Jeanbernat dont nous n'avons point parlé encore, est peut-être la meilleure partie du tableau.

Parlons de l'*Etoile*. — Si nous avions été du jury nous eussions donné notre voix à l'auteur de l'*Etoile*, pour l'obtention d'une deuxième médaille. — Ce tableau, dont le sujet, peut-être un peu trop lascif, attire les regards de la foule, est absolument remarquable de facture.

Une jeune danseuse portant la jupe touffue et bouffante, abandonnée maintenant par la plupart des danseuses, nous ne savons trop pourquoi, est assise contre un mur, la jambe droite ramenée sur la gauche. Sa robe lamée d'argent forme derrière elle comme une sorte d'éventail, ou, pour nous servir d'une expression plus triviale, se développe en queue de paon. — Comerre qui affectionne les études de blanc, n'a pas quitté ce procédé favori. Dans ce tableau, tout, ou à peu près tout est blanc, et tout se détache et s'enlève avec une netteté parfaite. A ce seul point de vue, le tableau mériterait déjà des éloges. Mais, outre cela, il faut y reconnaître une facture délicate et spirituelle, habile même, quelquefois, notamment dans le rendu soyeux des étoffes et du maillot.

C'est, en résumé, une œuvre essentiellement personnelle et moderne, produit d'un talent, qui, à notre avis, n'en est encore qu'à son aurore.

Nous nous sommes arrêtés un peu longuement à l'envoi de Comerre, au détriment de celui des autres. Que voulez-vous, on n'a pas à parler tous les ans, d'un concitoyen, *premier prix de Rome !*

Pour ne pas séparer ceux que le ciel a réunis nous formulerons ici notre appréciation sur

Mme Comerre-Paton

Qui n'appartient que par alliance à la région du Nord. Mlle *Marguerite Ugalde*, la délicieuse Manoëla du « jour et de la nuit » est très-gentiment rendue par Mme Comerre. Le personnage est bien campé, l'aspect est agréable. Le modèle est si joli !

Sous l'influence de Léon Comerre le talent de sa femme ne manquera pas de se perfectionner encore. Cela sera, dès lors, tout à fait bien.

Charles Crauck

Le fils du grand Crauck. — Son envoi se compose de deux grandes peintures à la cire, commandées pour l'église Ste-Anne d'Amiens. — Nous n'aimons pas ces deux œuvres. Les vastes proportions que le peintre leur a données, ne sont pas remplies par le sujet. Et puis, le coloris de peinture à la cire est terne, grisâtre, monotone. Non, vraiment, nous n'aimons pas cette exposition. — Peut-être après tout faut-il voir cela en place, au milieu des grands panneaux du temple ?

Deconinck

M. Deconinck expose deux toiles, la *Pêche à l'anguille* et *une Pièce égarée*. Nous aimons beaucoup mieux cet envoi que le tableau qui figurait l'année dernière au Palais-Rameau et qui avait pour titre : la *Cueillette du houblon en Flandre*. M. Deconinck est, lui aussi, un des plus vigoureux champions de l'art dans le Nord.

Louis Degallaix

Le catalogue nous indique que M. Degallaix est né à Orchies. Il est donc absolument nôtre et nous pouvons nous en féliciter. Nous ignorons si M. Degallaix est jeune ou d'un âge mûr. Nous le préférerions jeune, car son tableau des *Sables d'Arbonne* renferme de sérieuses qualités, qui, développées par le travail, feraient rapidement classer le peintre parmi les bons paysagistes.

M. Degallaix a choisi pour prendre son étude, un jour d'orage. Les sables restent blancs sous les nuages noirs dont le ciel est chargé. Cette opposition est voulue, elle est même très-étudiée, les terrains sablonneux *croulent* pour ainsi dire. — Comme dessin ce tableau ne laisse rien à désirer.

C'est un des bons spécimens de peinture envoyés par nos compatriotes.

Jules Denneulin

Voilà un peintre qui nous réservait aussi des surprises pour cette année !

Denneulin, l'auteur du «*Dîner de Noces*» de « *Triste recette* », du « *Retour du Concours* », d'un « *Dégât dans les blés* », toutes ces saynètes humoristiques, si joyeusement rendues sur la toile s'est senti tout d'un coup follement épris de la belle nature.

Il expose cette année « *les Chercheuses de vers* ». On pourrait croire qu'un changement si radical dans la manière de faire, dût avoir pour résultat un insuccès au début. Point du tout.

M. Denneulin a réussi tout aussi bien dans son genre nouveau que dans celui qu'il abandonne. Voilà qui prouve que c'est un véritable artiste. Un peu plus de fraîcheur dans le coloris et ce serait parfait. — Ces pêcheuses, on les connaît, c'est vrai. Mais l'auteur a trouvé le moyen de nous donner cependant une note très personnelle dans la façon dont il les a campées.

Nous applaudissons à la métamorphose de M. Denneulin.

A citer aussi des portraits de **MM. Dupont-Zipcy, Debras, Delacroix, Amand Gautier**, d'auteur de la *promenade des sœurs*, actuellement au musée) et **Ketels.**

Albert Gautier

M. Gautier fait preuve de qualités de premier ordre dans son tableau de la *Fontaine aux ablutions*, qui marque un progrès sensible dans sa manière. Ce tableau fait involontairement songer à Pasini.

Harpignies

Harpignies, le roi du paysage, est originaire aussi du département du Nord. C'est une des gloires de Valenciennes.

Que dire de lui qui n'ait été dit déjà. Ses deux tableaux *Les bords du Loing, à Saint-Privé* et la *Loire* sont deux de ses meilleures toiles. Nous serions même tentés d'ajouter que la Loire est son chef-d'œuvre, mais pour hasarder semblable affirmation, il faudrait connaître à fond tout son œuvre : tel n'est pas absolument notre cas.

Chez Harpignies, une qualité domine toutes les autres, c'est un sentiment de la nature d'une justesse rare. De plus, son talent de peintre lui permet de rendre avec une grande habileté, ce qu'il voit, ce qu'il sent si bien.

Ses paysages sont dignes des plus grands maîtres.

Krabansky

M. Krabansky expose un bon portrait de M. Masson, de Roubaix.

Nous ignorons si ce jeune artiste compte s'adonner désormais exclusivement à ce genre, mais nous ne le lui conseillerions volontiers. Un bon portrait vaut mieux qu'un mauvais tableau classique.

Henri Labbe

L'auteur du *Broquelet* n'a envoyé au salon que sa carte de visite. C'est un petit paysage très-joliment fait et que nous avions eu l'occasion d'examiner à loisir avant son envoi à Paris, heureusement pour nous ; car, au palais des Champs-Elysées, il est placé si haut, si haut, qu'il est absolument invisible à l'œil nu.

Nous avons affirmé maintes fois notre opinion sur l'avenir de ce peintre. M. Labbe nous paraît doué de qualités solides, qui, jointes à une grande audace de facture, le feront arriver rapidement à d'excellents résultats.

(*A suivre*) GASTON MONTLANDRY.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

Ventes publiques de laines de Roubaix

25 mai

La vente publique de laines blouses et déchets a eu lieu hier, dans le local de la Bourse.

Les acheteurs ont montré beaucoup de froideur.

Les peignés à vendre au mieux, ont obtenu des prix relativement satisfaisants.

Les autres ont été délaissés. Les blouses et déchets se sont vendus en baisse sur les derniers cours.

L'élection pour le renouvellement partiel des membres du tribunal de commerce de Roubaix aura lieu le mardi, 30 mai 1882.

Les scrutins ne pouvant être simultanés mais devant se succéder de 2 heures en 2 heures, l'élection pour les deux Juges aura lieu mardi 30 mai 1882 de 9 à 11 heures du matin, celle pour les deux Juges Suppléants, le même jour, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

Afin de s'éviter un double déplacement dans la matinée, Messieurs les électeurs qui viendront voter pour les deux Juges vers 10 heures 1/2, pourront attendre dans la salle du Tribunal l'ouverture du scrutin pour les deux Juges Suppléants qui commencera à 11 heures.

Jeudi dernier, près de 500 élèves des Ecoles libres des paroisses St-Martin et Ste-Elisabeth, se sont rendus en pèlerinage à La Marlière.

Après l'audition de la messe, célébrée par M. l'abbé Demecque, aumônier des frères, un élève délégué des écoles a offert à la Vierge, au nom de tous ses condisciples, un magnifique *ex-voto*.

Les jeunes pèlerins se sont ensuite rendus au patronage où les attendait une petite collation préparée par une main généreuse.

Ce touchant pèlerinage traversant les rues les plus populeuses de notre ville a vivement ému la population roubaisienne.

Le nombre des pèlerins montre le légitime crédit dont jouit dans notre ville l'enseignement congréganiste. Ajoutons qu'on avait dû laisser à Roubaix les plus petits, au nombre de plus de six cents.

Ce matin, vers 8 heures, l'agent de police Olive a trouvé pendu dans sa chambre le sieur X..., employé au Chemin de fer. Des renseignements pris par un de nos reporters, il résulte que depuis quelque temps cet homme ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales.

Lempereur Louis, (rien de commun avec la famille impériale), né au Cateau, et demeurant Boulevard de Strasbourg, vient d'être victime d'un triste accident. Peintre de son état, Lempereur travaillait depuis quelques jours à une maison en construction, rue du Ballon. Hier, vers deux heures 1/2, il se laissa choir de son échelle, d'une hauteur de 3 mètres 50 et se fit dans sa chute plusieurs blessures aux jambes et dans le dos.

M. le docteur Bruismer, qui lui a donné les premiers soins, assure que son état n'est pas grave.

Hier encore, un enfant de quatre ans a été victime de l'imprudence de sa mère. Le malheureux est un nommé Petit, fils de M. Agattant Petit, mécanicien, demeurant, 31, rue de la Barbe-d'Or.

L'enfant, malade depuis quelques jours, était couché dans son lit. Sa mère qui travaillait dans la chambre entendant dans la rue le bruit de la charrette du boueur de la ville, sortit pour faire enlever ses ordures. Pendant ce temps, l'enfant sauta à bas du lit pour jouer avec un cerf-volant qui se trouvait sur une chaise. Il tomba au passage dans une marmite d'eau bouillante déposée au milieu de la chambre.

Grâce au prompt retour de la mère, les brûlures sont peu graves. Ces accidents sont nombreux dans notre région et nous ne saurions trop recommander aux parents la plus grande surveillance.

Ne jamais laisser l'argent dans la caisse lorsqu'on s'absente. — Si Mme Dewespelaere, épicière, 31, rue Jean Bart, avait suivi cette recommandation, son porte-monnaie, contenant une trentaine de francs, serait encore à son actif.

Hier, pendant que cette dame faisait la lessive dans la cour, un, ou plusieurs escrocs pénétrèrent dans son magasin et SÉCULARISÈRENT son porte-monnaie.

Encore un conseil : ne laissez jamais traîner sur le parquet de vos appartements des épluchures de pommes de terre, ni des morceaux de beurre. Chaque chose est bien à sa place : les épluchures dans la boîte aux ordures et le beurre dans le buffet.

Hier, le sieur L. Sprist, âgé de 22 ans, tisserand, demeurant rue des Longues Haies, cour Génard, 8, s'est cassé la jambe en glissant sur un corps gras dans un estaminet de cette rue.

M. le docteur Lepoutre lui a donné les premiers soins.

La comète annoncée est maintenant visible à l'œil nu pour tout le monde.

Quand la nuit est bien complète, c'est-à-dire vers onze heures ou minuit, regardez en plein Nord, entre l'étoile polaire et l'horizon. La comète est là. Sa queue est verticale.

M. le directeur des tramways du département du Nord nous adresse, la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

» J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le fait suivant :

« Mercredi, vers 6 h. 30 m. du soir, le train n° 20 (mécanicien Bonte, conducteur de train Boulard), venant de Lille, arrivait au pont du Breucq.

» Au moment où le train débouchait de la voie sur le trottoir, un enfant, âgé de 3 ans, fils de M. Doutreligne, cabaretier au Breucq, qui se trouvait caché derrière un arbre, s'élança subitement sur la voie et s'arrêta pour voir venir le train.

» En l'apercevant, le mécanicien Bonte battit contre vapeur, en ordonnant à son chauffeur de serrer le frein, et, n'écoutant que son courage, sauta en avant de sa machine et enleva l'enfant dans ses bras. Le train continua à glisser, par suite de la vitesse acquise, et dépassa de dix mètres environ l'endroit où stationnait l'enfant !

» Sans le sang-froid et le courage du mécanicien Bonte, cet enfant aurait été infailliblement écrasé.

» Devant une conduite aussi digne d'éloges, j'aurais cru manquer à mon devoir, si je n'avais pas porté ce fait à votre connaissance.

» J'ajoute que l'ingénieur-directeur du service de la traction à vapeur et moi, adressons à notre compagnie une demande de récompense bien méritée par ce brave et courageux serviteur.

» Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, etc. »

On nous demande l'insertion des lignes suivantes, qui intéressent nos colombophiles :

C'est lundi prochain, 29 mai, qu'aura lieu le grand concours général et international sur Paris, donné par l'*Union Fédérale*, chez M. Denis Desfontaine, rue de Tourcoing, 127 ; ce concours sera, sans contredit, le plus beau de l'année, tant par la bonne organisation et l'équité qui présidera aux opérations préliminaires que par la beauté et l'importance des prix d'honneur qui y sont alloués.

Les mises sont à la portée de toutes les bourses, depuis 75 centimes jusqu'au jeu de poule à 50 francs.

Alerte ! colombophiles ! profitez de l'occasion.

Une session d'examens pour le certificat d'aptitude à la direction des écoles maternelles, sera ouverte dans toute la France, le 15 juin prochain.

La *Société régionale d'horticulture* du Nord de la France vient d'être l'objet de plusieurs dons pour sa bibliothèque.

Madame Maracci, dont la générosité inépuisable est connue des pauvres et de tout ceux qui s'adonnent aux arts et aux sciences, vient de mettre gracieusement à la disposition de l'administration de la Société régionale, la somme de cinq cents francs destinés à l'acquisition *de la Flore des serres et des jardins de l'Europe*, par le docteur Van Houtte, de Gand.

Cette splendide collection universellement connue, augmentée *des Annales de Flore et de Pomone* (1831 à ce jour) plus *des Annales de l'ancienne Société d'horticulture du Nord* (1829 à 1854), dont MM. D. Muot et Rudot viennent de gratifier la Société, formera la base de la fondation d'une bibliothèque sérieuse, qui sera installée prochainement au Palais-Rameau.

Nous apprenons que M. Irénée Fourré, de Tourcoing, est nommé membre du Comité d'initiative de la Compagnie générale de correspondance aux chemins de fer.

Nous félicitons notre concitoyen. Cette nomination est une preuve de sa haute compétence en matière de transports.

Un accident qui heureusement n'a pas eu de suites graves, est arrivé, mercredi, rue de Menin à Tourcoing.

La jeune Chérie Destombes, âgée de 2 ans, en jouant en face de la maison de ses parents, a été atteinte par une voiture attelée d'un cheval appartenant à M. Boye, épicier, rue de la Grande-Halle.

L'enfant a été blessée à la tête ; une roue lui a passé sur le pied droit.

Le docteur Caudrelier, qui lui a donné des soins, espère que quelques jours suffiront pour a guérir.

La prison municipale de Tourcoing a reçu, la nuit dernière, les intéressants personnages dont les noms suivent :

J. B. Rogge, âgé de 39 ans, plafonneur, né à Bruxelles, extradé.

Ferdinand Devrièze, 42 ans, sans profession, né à Aerseele. Médart Coopsmann, 42 ans, journalier, né à Rudderwode. Denis Timmerman, 19 ans, frappeur, né à Bruges. Jean Vanheghem, 46 ans, chauffeur, né à Houplines. François Moens, 30 ans, cordonnier, né à Gand. François Gillers, 40 ans, tailleur, né à Gand. Mortin Vandamme, 22 ans, terrassier, né à Ordoir. Joseph Baële, 32 ans, cordonnier, né à Renaix. J. B. Bouton, 45 ans, boulanger, né à Celles. Jean Delbrassine, 51 ans, mécanicien, né à Verviers. Henri Dewinker, 51 ans, peintre, né à Anvers. Emile Willams, 38 ans, fumiste, né à Hertin-le-Dol. Jules Marescau, 26 ans, employé né à Bruxelles.

Tous treize expulsés.

Nous avons rapporté, avant-hier, l'aventure arrivée à M. Poulain, messager à Tourcoing, arrêté à Lannoy sous l'inculpation de fraude, parce que, dans des objets qu'il devait transporter, la douane a découvert quantité de cigares belges.

Les douaniers n'ont pas tardé à revenir de leur erreur. Un contre procès-verbal a été dressé établissant que M. Poulain était absolument étranger à cette affaire de fraude.

On nous communique la note suivante :

Le Congrès régional de la Libre-pensée qui devait avoir lieu à Lille, les 27 et 28 de ce mois, est remis à plus tard en raison d'un autre congrès qui doit avoir lieu les mêmes jours à Verviers.

Les libres-penseurs de Lille et des régions circonvoisines font tous leurs efforts pour assurer le succès du congrès de Lille.

On annonce qu'un certain nombre de notabilités de la libre-pensée ont été spécialement invitées. Signalons notamment MM. de Lanessan, Beauquier, députés ; Ives Guyot, Hovelacque, conseillers municipaux de Paris ; Edmond Lepelletier, Raoul Canivet, Emile Richard, Georges Laguerre, etc.

Vrai, si toutes les notabilités de la libre-pensée se résument en des hommes aussi illustres que Yves Guyot, ou que Hattat, nous plaignons cette pauvre libre-pensée, et nous doutons qu'elle recrute un grand nombre d'adhérents parmi nos populations si intelligemment religieuses de la région du Nord.

Encore une bonne nouvelle pour le « Palais des Beaux-Arts », à Lille.

L'exemple donné par l'honorable M. Crespel-Tilloy fait école et nous nous en réjouissons, comme le feront tous nos concitoyens.

L'honorable Mme Maracci, dont nos concitoyens connaissent l'admirable dévouement à toutes les œuvres utiles, vient d'envoyer à M. le Maire de Lille 15,000 francs pour la Loterie du Palais des Beaux-Arts.

Nous commencerons très prochainement la publication de la liste des souscriptions.

Des expériences de traction à vapeur se font depuis deux nuits sur le boulevard de la Liberté, à Lille, au grand mécontentement des riverains, peu habitués à pareil tapage à ces heures de repos.

On nous apprend la mort de M. Auguste Lemaire, beau-père de M. Leroy, président du Tribunal de Lille.

M. Lemaire était âgé de 82 ans. Il fut longtemps administrateur des hospices de notre ville.

Sous ce titre : Le Brevet obligatoire, » le journal le *Petit Nord* publie les lignes suivantes :

« A partir du mois d'octobre prochain, toutes les directrices d'écoles et leurs adjointes devront être pourvues du brevet de capacité.

» Seront exemptes de produire le brevet de capacité, les directrices et adjointes ayant eu avant le 1er janvier dernier, vingt-cinq ans d'âge et cinq ans d'exercice dans leurs fonctions.

» Par adjointe, on entend la sœur qui a la direction d'une classe. La sœur qui seconde la directrice ou l'adjointe à faire une classe, est une « aide », non une « adjointe », et n'est pas soumise au brevet.

» Les directrices et adjointes non pourvues du brevet de capacité au 1er octobre prochain, pourront néanmoins conserver leurs fonctions jusqu'au 1er octobre 1884, à la condition de s'être présentées pendant l'année 1882 devant les commissions d'examen du brevet. Elles devront produire un certificat attestant qu'elles se sont présentées sans succès aux examens. Ce certificat leur sera remis, sur leur demande, par l'inspecteur d'Académie de la ville où elles se sont présentées »

Une mesure « obligatoire » de plus ou de moins, importe assez peu, au train dont nous allons.

Nous ne relevons donc l'information donnée par notre confrère, que parce que nous y voyons un pas de plus dans la voie où était entré le gouvernement par la circulaire de M. le ministre de l'Instruction publique, en date du 22 avril dernier, relativement à la justification du brevet de capacité.

M. le ministre prescrit aux préfets de rappeler aux instituteurs *libres* congréganistes, qu'ils doivent *toujours* tenir les brevets dont ils peuvent être possesseurs à la disposition de l'autorité universitaire et les lui présenter à toute réquisition. L'attestation du supérieur constatant que le titre est entre ses mains, sera donc à l'avenir considérée comme nulle et non avenue.

Hier soir, à huit heures et demie, a eu lieu au siège de la Société de géographie, à Lille, la conférence que nous avions annoncée. Cinq à six cents personnes étaient venues écouter M. le docteur Bayol, médecin de première classe de la marine, et un des plus grands explorateurs de notre temps.

M. Bayol fait partie de la mission qui pénétra jusqu'au Niger et au nom du gouvernement signa des traités avec les chefs indigènes. En remontant le Sénégal, il passa par Médine, Bafoulé et Kita. Lui et ses compagnons furent attaqués par une armée de 2,000 Dambarras à Dio.

Le récit mouvementé de ce voyage, entremêlé de nombreuses et amusantes anecdotes, a soulevé à diverses reprises les applaudissements de l'assemblée.

A l'occasion du train de plaisir, le dimanche 28 mai 1882, l'entrée au Palais-Rameau, à Lille, est fixée à 50 centimes.

L'Ecole de Natation de Lille ouvrira le dimanche 28 courant.

Une mort subite bien singulière.

Vendredi matin, une bouchère de la rue de Béthune, à Lille, Mme M..., se disposait à se rendre à l'obit de fin d'année de son mari, quand elle tomba raide morte. Elle avait, dit-on, succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Une enquête est ouverte.

Dans sa séance du 25 mai 1882 le 1er Conseil de guerre, séant à Lille, a prononcé les condamnations suivantes :

Alphonse-Firmin Carrière, trompette au 15e d'artillerie, attentat à la pudeur, huis-clos. — Trois ans de prison.

Louis Deschepper, soldat au 110e régiment d'infanterie, désertions à l'étranger en temps de paix, avec emport d'effets. — Trois ans de travaux publics.

Armand-Albert Letellier, caporal au 1er régiment d'infanterie, insulte à une sentinelle par paroles, gestes et menaces. — Deux mois de prison.

Louis-Joseph Souillart, réserviste du recrutement de Béthune, insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée. — Acquitté.

Voici le programme du Concert public, offert par la *Grande Harmonie*, dimanche à 5 heures, au parc de Barbieux.

1. Marche du songe d'une nuit d'été. . . . . Mendelssohn.
2. Ouverture de la Dame de Pique. . . . . Suppé.
3. Polka pour piston, exécutée par M. Montigny. . . X***
4. Fantaisie sur la reine de Chypre, arrangée par B. Baumann. . . . . Halévy.
5. Fantaisie sur les Mousquetaires au Couvent. . . Tarney.
6. Galop. . . . . X***

Dimanche, 4 juin, un grand concert sera donné, à 5 heures du soir, dans les jardins de M. Charles Pollet, à Mouveaux, par la *Musique municipale* avec le concours de la *Grande-Harmonie*, de Roubaix.

Voici le programme :

PREMIÈRE PARTIE. — Musique municipale de Mouveaux, directeur : M. Louis Montagne. — 1. L'Hippodrome Roubaisien, De Leux ; 2. Marche solennelle, Watier ; 3. Air varié de concours, L. Montagne ; 4. Marche aux flambeaux, Meyerbeer.

DEUXIÈME PARTIE. — Grande-Harmonie de Roubaix, directeur : M. Victor Delannoy. — 1. Marche du Songe d'une Nuit d'Eté, Mendelsohn ; 2. Ouverture de la Dame de Pique, Suppé ; 3. Polka pour piston, exécutée par M. Ch. Montigny, piston-solo de la Grande-Harmonie, *** ; 4. Fantaisie sur la Reine de Chypre, arrangée par P. Baumann, Halévy ; 5. Fantaisie sur les Mousquetaires au Couvent, Varney ; 6. Galop, O. Metra.

La maison Thiéry aîné et Cie, 28, Place du Théâtre, à Lille, est la seule maison faisant la belle confection et les vêtements sur mesure, genre grands tailleurs. 30 0/0 meilleur marché que partout ailleurs et garantis de première qualité.

CONCOURS HIPPIQUE DU NORD.

3e JOURNÉE.

« Jour mêlé de pluie et de soleil », comme chante le poëte. — Les courses n'en ont pas moins été fort belles et très intéressantes.

Hier matin, d'abord, COURSES AU TROT :

1er prix — *Benvenuto*, à M. le duc de Vicence.
2e » — *Surprise*, à M. Boulnois.
3e » — *Cabille*, à M. le baron de Fourment.
4e » — *Baba*, à M. Dambricourt.
5e » — *Pâquerette*, à M. Chapion, (pour M. Berger).
6e » — *Nubier*, à M. Boulnois.
7e » — *Bayard*, à M. Dambricourt.

Dans l'après midi, à 4 heures, courses d'obstacles, réservées spécialement à MM. les sous-officiers.

Comme pour MM. les officiers, on avait divisé les concurrents en deux sections distinctes : la cavalerie de ligne et la cavalerie légère.

Dans la 1re section, le 1er prix a été pour M. Le Marchand, du 5e dragons, montant *Brigand*.

2e prix. — *Nadia* (M. Mertian, du 16e dragons).

3e prix — *Perdrix* (M. Espivent de la Villeboisnet, du 13e dragons).

4e » — *Ariette* (M. Laprun, du 16e dragons).

5e » — *Diapason* (M. Deschamps, du 5e dragons).

6e » — *Cosaque* (M. Dorly, du 13e dragons).

7e » — *Salard* (M. de Brisis, du 5e dragons).

Un flot de rubans a été en outre décerné à M. Meurin, du 5e dragons, montant *Tapir*.

Dans la section de la cavalerie légère, les concurrents étaient moins nombreux. MM. les sous-officiers du 19e chasseurs se sont disputés les prix entre eux.

Voici les résultats de ce concours :

1er prix, M. de Baulat, montant *Odette*.
2e » M. Cuignet, montant *Dragonne*.
3e » M. Depret, montant *Canadien*.
4e » M. Rickelynck, montant *Ballade*.
5e » M. Bellembert, montant *Baignoire*.

Dans la 3e catégorie, le cheval *Vatagan* a été classé premier. WILLIAM.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 25 mai

L'audience est présidée par M. Gand. M. Herbaut, substitut occupe le siège du ministère public.

Vol de montres à Lille

L'inculpé Buisine est un homme à figure éveillée et quelque peu narquoise qui semble dire au public, n'est-ce pas que vous me trouvez plus fin que « ceux que j'attrape, ou plutôt, que j'ai attrapés ? »

Il est de fait que ce flibustier s'y était pris adroitement.

D'abord, il vint s'établir comme brocanteur, rue de Marseille, et à ses moments de loisir, il se mit à chercher des montres et des pendules à raccommoder.

Il avait, disait-il, un système à lui, pour rendre encore utiles les chronomètres les plus désespérément rétifs.

Son *système* était bon en effet... pour lui, s'entend.

Un jour, il recueillit 22 montres en argent et 8 montres en or. C'était le moment psychologique, — du moins Buisine le crut — d'appliquer son fameux système d'utilisation et... il fila en Belgique.

Les montres s'écoulèrent assez facilement, mais, dit notre brocanteur, ce n'était que des *patraques*, ou de la camelotte, usée jusqu'au dernier engrenage et l'opération ne fut pas bien fructueuse.

L'air libre de la Belgique ne parut pas suffisant à l'estomac de notre industriel, et puis l'amour du pays, où ne fleurit pas précisément l'oranger, mais où coule la Deûle et les eaux d'Emmeries aux flots *odorants*, et où les possesseurs de montres sont si... confiants, en vaut bien un autre, et il revint à Lille, où son premier soin fut de s'emboucher avec un sien ami, afin de savoir ce que l'on pensait de son goût pour les voyages.

Dame police, qui a de bons yeux et encore de meilleures oreilles, apprit la chose et voila notre excursionniste sur le bancs de la 2e chambre.

Pour tout *système* de défense, Buisine raconte à M. le Président qu'il est une victime de l'amour filial. — J'ai vendu les trente moutons, dit-il, mais c'était pour aller voir ma mère !

— Malheureusement, lui réplique le magistrat, vos aveux pendant l'instruction vous contredisent, et vos antécédents sont déplorables ; vous avez six condamnations à votre actif.

Buisine se gratte l'oreille sans savoir que répondre, en voyant son système s'effondrer tout d'une pièce.

Les douze témoins, tous des victimes, racontent des faits identiques ; ils ont eu foi dans l'habileté de l'accusé, et ils savent aujourd'hui à quoi s'en tenir.

— N'importe, dit l'un d'entre eux en s'en allant, c'est un malin ; on lui aurait donné le Bon Dieu sans confession !

Le tribunal condamne Buisine à deux ans de prison.

Vol d'éponges à Roubaix

Il y a un mois, un vol d'éponges et de peaux à nettoyer les vitres, fut commis chez M. Pinaut, à Roubaix. Malgré les actives recherches opérées par la police on ne parvint pas à mettre alors la main sur le coupable. La semaine dernière, une cabaretière, voisine de la personne volée, montrait à celle-ci, plusieurs peaux achetées à un nommé Alois Devos, pour une somme relativement minime. La marchande reconnut les prix mis par elle au bas de sa marchandise, et avertit immédiatement la police, qui arrêta Devos. Ce dernier comparaissait hier devant le tribunal qui l'a condamné à 6 mois de prison pour complicité de vol par recel.

Le tribunal a prononcé ensuite les condamnations suivantes :

2 mois de prison à Charlotte Dervaux, pour vol. — 1 mois à Achille Duthilleul, pour outrages. — 1 mois à Marie Ardies, pour vol. — 2 mois et 45 francs d'amende à Oscar Boutillier, pour abus de confiance.

Les commissions scolaires

dans quatorze communes du département du Pas-de-Calais, les curés ont été nommés à l'unanimité membres des commissions scolaires.

MERVILLE, la Commission tout entière est favorable à l'instruction religieuse. Elle est composée de MM. Bouilliez, Beesau, Arnould Lefebvre, Dambrine, Traisnel et Verhaeghe.

BO